



FLASH Techniques Telecoms

Bulletin des Métiers
Techniques des Télécoms



N°11

La sous-traitance explose dans les services techniques !

Fin juin 2008, la direction de France Télécom a donné enfin une première réalité de la sous-traitance dans l'UES France Télécom Orange.

La direction admettait la présence de plus de 25000 emplois ETP (Equivalent Temps Plein). A cela il faut rajouter les sous-traitants des filiales qui ne sont pas dans l'UES notamment Equant et ceux qui ne sont pas comptabilisés dans ces chiffres, qui concernent la sous-traitance de la FFTH estimé là encore par la direction à 3000 emploi ETP.

C'est dans les services techniques que cette sous-traitance est la plus forte :

- **11 000 sous-traitants sur le réseaux dont :**
 - 3914 sur la production des ETL (Equipe Travaux Ligne)
 - 3980 sur la maintenance des ETL
 - 3000 sur le FTTH
- **5600 sur le Système d'Information.**

Sans doute ses chiffres sont minorés, mais ils ne peuvent masquer le transfert important d'activités traités jadis en interne et externalisés aujourd'hui.

Les suppressions massives d'emplois depuis plusieurs années notamment dans les services techniques ont poussé à cette externalisation, permettant à l'entreprise en croissance d'activité de réduire sa masse salariale afin de la rendre présentable aux marchés financiers.

Pour la CGT, cette forte présence de la sous traitance est la preuve qu'il y a de l'activité et des emplois pour tous, sur le tout le territoire et que rien, si ce n'est la rentabilité à cours terme, ne justifie une telle présence.

Personnel de France Télécom et des entreprises sous-traitants doivent s'unir pour garder leurs emplois et leurs activités.

Cela passe par des emplois et des embauches bien rémunérés et qualifiés au sein de France Télécom



Unis nous sommes plus forts pour l'imposer !

Augmenter les salaires !

En cette fin d'année 2008, avec le déclenchement brutal de crise financière, la question du pouvoir d'achat est centrale. Car elle met en évidence l'effet désastreux des politiques de compression de la masse salariale qui ont conduit au recul de la part des salaires dans le PIB de l'ordre de 10% en 20 ans.

Même si l'indice des prix à la consommation a baissé légèrement en octobre (-0,1%), marqué par la forte diminution conjoncturelle des prix de l'énergie, celle-ci est presque compensée par la hausse des prix des produits frais, des loyers, de l'eau et des services d'enlèvement des ordures ménagères, des services de santé, de transports et communications, des autres services et de l'habillement - chaussures, etc. Sur un an il s'accroît de +2,7%.

En conséquence, l'accord salarial à France Télécom, accord que la CGT n'a pas signé, est révoltant (Signé par CFDT, FO, CFTC et SUD).

De même, le versement de la prime GIPA sur une partie des paies du mois d'octobre à une minorité de collègues fonctionnaires. Par contre son mode de calcul met en évidence le recul général du pouvoir d'achat de plus de 3,2% depuis 2003.

La publication des résultats financiers du 3ème trimestre 2008 de France Télécom, met en évidence la bonne santé financière du groupe. Tous les objectifs sont dépassés : chiffre d'affaires en hausse (+3,4% depuis le début de l'année) sur l'ensemble des segments fixe-ADSL, mobile, entreprise.

Une nouvelle fois les actionnaires ont reçu confirmation de la garantie d'un dividende supérieur à 1,30 euros par action pour 2008 alors que la crise économique et financière fait rage, et que le pouvoir d'achat des salariés s'effondre. **A noter particulièrement que les dividendes 2008 des actionnaires correspondent ainsi à 20 500 euros par salarié ! L'argent existe donc pour satisfaire les revendications, et d'augmenter fortement les salaires.**

C'est pourquoi la CGT demande, la réouverture immédiate des négociations salariales à France Télécom, pour obtenir une revalorisation des salaires, des compléments et des primes et indemnités.

Action des salariés de la Direction Exploitation Système d'Information

Après le préavis du 2 octobre, un nouveau préavis de grève a été déposé à la DESI pour le vendredi 28 novembre. Les agents revendiquent :

- ☞ Aucune suppression d'emploi à la DESI et le reclassement sur des postes en informatique.
- ☞ La ré internalisation des activités sous-traitées afin de maintenir l'emploi, tout en faisant des économies et en améliorant la qualité de service.
- ☞ L'arrêt des réorganisations et la reconnaissance des compétences par un plan de promotion conséquent.
- ☞ Des mesures de compensations de haut niveau pour les pertes d'astreintes ou de primes informatiques. La priorité étant bien sur donnée au maintien sur une activité justifiant l'astreinte ou la prime informatique.

La CGT exige l'ouverture, sans préalable, de réelles et loyales négociations. La CGT refuse que la mutualisation des expertises CHSCT soit conditionnée à la négociation. Aujourd'hui, la direction reste sur sa position. Cette attitude a d'ailleurs été rejetée par les salariés, les élus CE et l'ensemble des organisations syndicales y compris celles qui ont refusé de s'associer à ce mouvement de grève, pourtant réclamé par les salariés.

Les salariés ont été nombreux à participer à cette action initiée par la CGT.

La reconquête des métiers techniques, c'est le moment !

La crise économique épargne pour l'instant le secteur des télécoms. Il serait illusoire de penser que cela durera éternellement, d'autant que l'évolution de nos revenus (contenus films, jeux, sport,...) repose sur des tarifications optionnelles. La baisse du pouvoir d'achat des abonnés peut avoir un impact sur les objectifs de revenu par abonné et donc sur les revenus globaux.

Un deuxième élément, la réussite d'un produit ne sera assurée que si, géographiquement, un maximum d'utilisateurs peut en bénéficier. Or, les dirigeants FT/Orange ont décidé de geler les investissements FTTH et privilégient l'offre satellitaire. En reportant les investissements lourds FTTH, nous nous rendons dépendants d'un tiers et d'une technologie à risque (satellites), d'autant plus qu'ils sont aujourd'hui détenus par des Fonds d'investissement.

Il faut donc se rendre à la raison. La mutualisation des réseaux dans le cadre d'une appropriation publique des activités des télécoms est la seule solution viable.

France Télécom, là où il est opérateur historique, doit anticiper en investissant massivement sur les réseaux FTTH et radio sur l'ensemble du territoire pour prouver que ce modèle économique est viable et rentable. L'autorité de régulation et Bruxelles seraient ainsi pris de court. En rechignant, nous ouvrons la porte à l'argument de démantèlement réseaux & services avec de douloureuses conséquences.

Exigeons haut et fort des formations et des emplois pour la conception, la documentation, le développement et l'entretien du réseau du futur.

Des mauvais plans dans les UI !!!

Dans nombre d'UI, les mauvais plans se suivent et se ressemblent... Plan « parasol », flash « radial », et plan « radial », plan « passe-montagne » fleurissent de plus en plus fréquemment. **Tous ont un point commun : véritables plans de crise, ils tentent de remédier non seulement aux intempéries, mais surtout aux sous-effectifs croissants et dogmatiquement décidé par les Directions !**

Chaque année, pendant l'été, certaines régions sont soumises aux aléas climatiques, on le sait, c'est connu depuis des décennies !

Tous les ans, pour la rentrée, la demande de production client atteint des pics, on le sait, c'est connu depuis longtemps !

Et pourtant, chaque année, les Directions des UI prennent la responsabilité de supprimer des emplois de techniciens, on le sait, c'est connu !

Il n'est donc pas anormal que des seuils d'instances deviennent critiques dans ces conditions...et que les directions des UI fassent le forcing pour faire effectuer des heures supplémentaires aux techniciens...

Pour la CGT, c'est bel et bien d'embauches dont il y a besoin, et non d'heures supplémentaires !

Et si des heures supplémentaires sont effectuées par la faute de la politique menée par FT, des compensations exceptionnelles doivent être attribuées aux volontaires !

N'y a-t-il pas aussi derrière ces « plans de crise » la volonté d'habituer progressivement tous les salariés à travailler les samedis et d'élargir leur zone de travail...et, à terme, sans contrepartie financière ? Autrement dit à travailler plus.....pour travailler plus !

Exigeons un véritable plan d'embauche pour les techniciens, le remplacement systématique des départs en retraite,

A propos des plates-formes d'accès en hauteur (PAH)

La dotation des nouvelles plates-formes d'accès en hauteur est en cours.

La tentative des Directions d'UI de normaliser le travail en hauteur SEUL est bien réelle, malgré le décret de septembre 2004 obligeant France Télécom à privilégier les équipements de protection collective (EPC, autrement dit les nacelles), pour l'exécution des travaux en hauteur. Alors que ce décret avait pour but d'améliorer d'une façon significative la sécurité et le confort au travail des salariés, notamment par le déploiement de camions nacelles, France Télécom a mis au point ces PAH qu'elle a pu qualifier, au regard de la réglementation, d'EPC, ne nécessitant pas obligatoirement de binôme.

On voit où la boîte veut en venir : nous faire travailler plus, plus vite, et si possible seuls !

Faites inscrire, si ce n'est déjà fait, les PAH à l'ordre du jour de vos CHSCT, faites voter des résolutions de ce type et popularisez les auprès des collègues techniciens !

**Pour défendre vos droits, pour en gagner de nouveaux :
« Syndiquez-vous efficace, rejoignez la CGT »**

Montreuil , le 4 décembre 2008